



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Breves-sur-l-EPR-p-14>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°24 > **Brèves sur l'EPR**

1er juin 2004

Brèves sur l'EPR

Un document «confidentiel défense» montre les faiblesses de l'EPR

Un document classé «Confidentiel défense» et émanant d'EDF démontre les faiblesses du réacteur nucléaire EPR face au risque de chutes d'avions de ligne, affirme le Réseau «Sortir du nucléaire» dans un communiqué. Selon le Réseau, «le gouvernement et EDF, pour imposer la construction du réacteur nucléaire EPR, veulent cacher aux citoyens les informations qui leur permettraient de se faire un avis sur ce réacteur». Le réacteur européen à eau sous pression (EPR) est destiné à prendre le relais des 58 réacteurs qui équipent actuellement les dix-neuf centrales nucléaires françaises. Le gouvernement doit décider prochainement la construction d'un «démonstrateur» de ce réacteur de troisième génération, qui pourrait être connecté au réseau vers 2010-2012.

«Contrairement à ce qui est avancé officiellement, le réacteur EPR n'offre pas plus de garantie de sûreté que les réacteurs actuels par rapport au risque terroriste», a indiqué à l'AFP le porte-parole du réseau Stéphane Lhomme. (...) Un porte-parole d'EDF, Olivier Lorient, a indiqué de son côté que la société ne ferait «aucun commentaire en raison du caractère confidentiel défense de ce document».

Source : Agence France Presse - 24 novembre 2003

Document «confidentiel défense» : un député demande des sanctions

Patrick Ollier, président (UMP) de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée, a demandé le 25 novembre 2003 l'ouverture d'une «enquête administrative», à la suite de la diffusion, par le Réseau «Sortir du nucléaire» d'un document classé Confidentiel défense sur le futur réacteur nucléaire EPR démontrant «les faiblesses» de ce réacteur face au risque de chutes d'avions de ligne. M. Ollier «a tenu à condamner énergiquement» la diffusion de cette lettre confidentielle. Dénonçant «le caractère démagogique et politicien» du réseau «Sortir du nucléaire», M. Ollier «demande qu'une enquête administrative permette de connaître l'origine de l'indiscrétion afin que des sanctions soient prises», selon le communiqué.

Source : Agence France Presse - 25 novembre 2003

Le nucléaire échappe à la rigueur budgétaire !

Greenpeace dénonce la subvention accordée par Nicolas Sarkozy au lobby nucléaire à hauteur de 500 millions d'Euros, soit 15% du coût annoncé pour l'EPR. Pour l'association écologiste, cette décision

incohérente et grave lève le voile sur la prétendue compétitivité du projet EPR.

A l'heure où l'Etat réduit les crédits alloués aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie, et remet en question les politiques de soutien par le tarif d'achat sous prétexte qu'il ne faut pas dépenser sans compter et alourdir les comptes d'EDF, cette annonce est à la fois scandaleuse et incohérente avec le reste de sa politique.

Le projet EPR est absurde depuis le début. Il est inutile, inadapté et particulièrement cher. L'Etat français demande à EDF de soutenir Areva en achetant un EPR, mais comme EDF n'en a pas les moyens, et que les partenaires étrangers semblent réticents devant les sommes demandées, on subventionne et on revient à la case départ.

Le Gouvernement français semble sombrer dans le délire et se prendre les pieds dans ses contradictions en essayant de résoudre l'équation suivante : comment relancer une industrie nucléaire sur le déclin, tout en privatisant les opérateurs et en devant maintenir l'illusion que l'électricité nucléaire est économique.

Le Gouvernement français, en subventionnant l'EPR, admet finalement une réalité évidente pour le reste du monde : le nucléaire n'est pas une énergie compétitive capable de survivre sans subventions et soutiens publics conclut Frédéric Marillier, chargé de campagne nucléaire.

Recalé en Chine, mis en cause en Finlande, le réacteur nucléaire EPR doit être abandonné !

Dans un entretien accordé à l'agence de presse Enerpresse, publié mercredi 4 février 2004, le directeur Asie d'EDF Hervé Machenaud fait un aveu de taille : le réacteur EPR n'est pas jugé fiable par les autorités chinoises. Les Chinois nous ont clairement fait savoir qu'ils souhaitent disposer d'une technologie éprouvée. Ce qui devrait conduire à ne pas proposer une offre EPR (...) C'est donc le palier N 4 qui sera proposé.(1)

Dans une dépêche datée du 30 janvier 2004, l'agence de presse internationale Platts (2) rapporte que Juhani Hyvaerinen, dirigeant de l'Autorité de sûreté nucléaire finlandaise, a clairement exprimé ses craintes concernant l'EPR à propos de l'anomalie générique des réacteurs nucléaires français (anomalie concernant le circuit de recirculation de l'eau de refroidissement des réacteurs nucléaires). Cette anomalie peut conduire à la mise hors service de circuits de refroidissement lors d'un accident, et conduire à une catastrophe nucléaire.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" veut croire que les autorités finlandaises qui ont passées commande d'un EPR à la France, prennent enfin conscience qu'elles ont été abusées par le lobby nucléaire français qui a prétendu que l'EPR était fiable.

(1) Le Palier N4 correspond par exemple aux deux réacteurs mis en service à Civaux (Vienne) en 1997 et 1999. Le réacteur n°1 de Civaux a connu un grave incident (niveau deux) après seulement six mois de service, le 12 mai 1998.

De quoi rassurer les Chinois ?

L'EPR incompatible avec le développement des énergies renouvelables

Le premier ministre a choisi, avec l'EPR, d'augmenter la surproduction massive d'électricité qui, déjà actuellement, condamne tout développement significatif des énergies renouvelables, écrit le CLER (Comité de liaison des énergies renouvelables).

Il rend ainsi impossible pour au moins 20 ans toute création d'un véritable bouquet énergétique par

le développement des énergies renouvelables, ajoute l'association dans un communiqué de presse.

Le réacteur nucléaire EPR laisserait la France en marge d'une formidable bataille industrielle et économique, celle de la production de masse à partir d'énergies renouvelables, condamnant ainsi l'ensemble des professionnels du secteur.

Le CLER fédère depuis 1984 quelque 70 industriels des énergies renouvelables (solaire, éolien, bois-énergie), presque exclusivement des petites et moyennes entreprises.

Source : AFP - 7 avril 2004

Eoliennes : 5 fois plus d'emplois créés qu'avec l'EPR

Greenpeace a publié une étude comparative entre le projet de nouveau réacteur EPR et un programme éolien économiquement équivalent (*). L'idée est simple : si, au lieu de dépenser une somme considérable pour construire l'EPR, EDF investissait dans un programme éolien, quelle serait alors la quantité d'électricité produite ? et combien d'emplois seraient créés ?

Les résultats sont éloquentes : le choix de l'éolien permettrait de produire jusqu'à deux fois plus d'électricité, et créerait près de cinq fois plus d'emplois !

Greenpeace considère que le projet EPR non seulement n'ouvre pas d'option énergétique nouvelle, mais, qu'il menace également toute politique alternative.

Le rapport DETENTE "Eole ou Pluton ?" (*) montre que :

- L'énergie produite à terme par le vent serait bien supérieure : 24 TWh par an, contre 10 TWh pour le réacteur nucléaire, soit plus de deux fois plus.
- Les avantages en matière d'emploi seraient nettement supérieurs, près de cinq fois plus de créations d'emplois qu'avec le nucléaire. Le projet EPR produira en effet une moyenne de 2 225 emplois permanents sur l'ensemble du projet, alors que ce chiffre sera de plus de 10 000 pour les éoliennes.

Un tel programme éolien serait en cohésion avec la demande du public, et bénéfique en matière d'emploi. Ce serait donc un véritable programme de service public.

(*) "Eole ou Pluton ?", Antoine Bonduelle et Mathias Lefèvre, association DETENTE, décembre 2003. Le rapport "Eole ou Pluton ?" et son résumé sont disponibles sur demande ou sur www.greenpeace.fr

Journée de mobilisation antinucléaire le 10 juillet dans le Gard

Une journée de mobilisation antinucléaire aura lieu le 10 juillet 2004 autour du complexe industriel de Marcoule (Gard rhodanien). Cette journée revient au Collectif gardois pour des alternatives au nucléaire (AGDIR BP 30 Nîmes) est coordonnée par ICI-ROM. Le rassemblement aura lieu sur la commune de Chusclan (vallée du Rhône au sud de Bagnols/Cèze). Déroulement de la journée du 10 juillet (programme provisoire) :

MATIN :

- accueil, installation et tenue des divers stands associatifs : infos mais aussi démonstrations (équipements divers sur les renouvelables, les économies d'énergie, les dangers du nucléaire, etc.)
- débat sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie.
- fin de matinée : conférence de presse

APRES-MIDI :

- débat sur les perspectives d'opposition à l'EPR et à la privatisation d'EDF
- manifestation : départ vers 16h30, à pied, vélo, roller, cheval etc., vers le site industriel de Marcoule.
- retour : possibilité d'animation musicale pour finir la soirée de façon sympa.

Pour en savoir plus : Association ICI-ROM,

c/o AVEC, BP 69, 34401 Lunel cedex Tél. 04.67.73.51.10